Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Centre d'Orientation et de Formation Professionnelle (COFOP) Une maquette qui prouve l'acquisition d'un savoir-faire

Une vingtaine d'adolescents sans solution professionnelle à la fin de leur scolarité obligatoire ont réalisé une maquette au 10ème de la Tour de l'horloge de Saint-Prex. Cette construction est l'un des résultats tangibles de leur année passée à s'initier aux divers métiers du bâtiment et de l'artisanat sous l'égide du Centre Horizon d'Activités Relais Transition Ecole-Métiers (CHARTEM).

L'Unité pilote " Bâtiment-Artisanat " du Centre Horizon d'Activité Relais transition Ecole-Métiers (CHARTEM) a accueilli sa 3ème volée de jeunes sans solution professionnelle à la fin de la scolarité obligatoire. Au sein du Centre d'orientation et de formation professionnelles (COFOP), cette structure développe des activités d'orientation, de formation scolaire et pratique et d'insertion afin que chaque jeune inscrit à son programme trouve une place de formation au bout d'une année.

Les 22 stagiaires de cette année ont notamment effectué de brefs tournus dans différents ateliers et ont ainsi pu manifester leurs préférences quant à une future profession. Par la suite, ils ont collaboré ensemble, chacun dans la spécialité qu'il s'est choisie, à la construction d'une maquette du bâtiment de la Tour de l'horloge de Saint-Prex à l'échelle 1/10, résultat tangible de l'acquisition d'un savoir-faire. Cette réalisation profite aussi aux professionnels (dont un architecte EPFL) qui encadrent les stagiaires et pour lesquels il s'agit généralement d'une première expérience professionnelle après leur formation. Les stagiaires des volées précédentes avaient construit les maquettes de la Cure de Bex et de la maison de la Confrérie des Vignerons avant de trouver chacun une place de formation.

L'été passé, le CHARTEM n'a pu intégrer qu'environ la moitié des candidats volontaires inscrits par le biais des Offices d'orientation ou du Service de protection de la jeunesse. A terme, il espère pouvoir s'ouvrir à une centaine de jeunes par année, notamment par la mise en place de 3 nouvelles unités. Un concours d'architecture a

par ailleurs été lancé pour offrir les quelque 15'000 m3 de locaux dont le CHARTEM a besoin. 8 projets sur 46 ont déjà été sélectionnés par le jury qui rendra son verdict en juin.

Une demande est également en cours auprès de l'Office fédéral de la formation professionnelle pour la reconnaissance de cette structure qui résulte de la collaboration entre divers secteurs du Département de la formation et de la jeunesse (DFJ), à savoir le Service de protection de la jeunesse, le Service de la formation professionnelle et l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle rattaché au Secrétariat général du DFJ.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 mai 2000

Site WEB du CHARTEM : http://www.come.to/chartem COFOP :, Gérald Lugrin, directeur, 021 / 652 40 51 CHARTEM : Louis Staffoni, responsable de l'unité-pilote, 021 / 652 48 36 DFJ : Joël Christin, délégué départemental à la communication, 021 / 316 30 06

CHARTEM8
000504 - CP CHARTEM - Expose Staffoni
000504 - CP CHARTEM - Expose Lugrin
CHARTEM - documentation CP du 4.05.00